

Extrait du registre des délibérations de l'Assemblée

DEPARTEMENT

DE LA HAUTE-SAVOIE

Affichage de la Convocation

15 mai 2023

L'An deux mille vingt trois, le 31 mai,

L'Assemblée du GLCT des Transports Publics Transfrontaliers
s'est réunie en session ordinaire, sous la

Présidence de Monsieur Patrice DUNAND, à Archamps, à 15h30,
suivant convocation légale du 15 mai 2023.

Nombre de délégués présents ou représentés : 6

Présents titulaires : Monsieur Hubert BERTRAND (Pays de Gex Agglo), Monsieur Julien BOUCHET (CC du Genevois), Monsieur Patrice DUNAND (Région Auvergne – Rhône-Alpes), Monsieur Cyril DEMOLIS (Thonon Agglomération),

Présents suppléants : Monsieur David FAVRE (GE), Monsieur Jean-Charles LAGNIAZ (VD),

Absents excusés : Monsieur Serge DAL BUSCO (GE), Madame Nuria GORRITE (VD), Monsieur Serge DELSANTE (Région Auvergne-Rhône-Alpes),

Secrétaire de séance : Monsieur Julien BOUCHET

N° 06/23 – Compte administratif 2022

Le Président présente le compte administratif rubrique par rubrique en détaillant en tant que de besoin les différents postes de charges.

Il est rappelé que l'exercice se solde par un déficit de fonctionnement de 68 917.90 €, et par un déficit d'investissement de 128 591.29 €, soit un résultat cumulé en fonctionnement à la clôture de l'exercice 2022 de 3 308 307.78 € et un résultat cumulé en investissement à la clôture de l'exercice 2022 de - 55 124.95 €.

Il est précisé que l'exécution du budget traduit un niveau global de dépenses (réelles + ordre) de 21 211 840.11 €, pour un niveau de recettes de 21 142 922.21 €.

Il est également précisé que le financement de l'administration du groupement représente 1.45 % de son budget (hors investissement).

L'Assemblée du GLCT des Transports Publics Transfrontaliers, après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE le compte administratif 2022, ci-annexé.

Fait et Délibéré, le jour, mois et an que dessus,
Pour extrait certifié conforme
Archamps, le 31 mai 2023

Le Président
Patrice DUNAND

